



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE REBOISEMENT SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

7 DÉCEMBRE 2018



Énergie Valéro/Ultramar
CHQ Montreal Office Qc
2200 avenue McGill Collège
Montréal Qc H3A 3L3

Réalisation



120, rue Ledoux, Beloeil (Québec), J3G 0A4

Équipe de travail

Nature-Action Québec

Erik Martineau, agent de projet
Cécile Pérès, chargée de projets



1. MISE EN CONTEXTE

La compagnie Ultramar, division Énergie Valéro, a octroyé en 2011 un mandat à Nature-Action Québec (NAQ) pour obtenir un support dans la réalisation des mesures de compensation émises dans le décret ministériel 2008-2010. NAQ a rencontré les municipalités ciblées par le déboisement, notamment la Ville de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Cette dernière a déterminé un site propice, le long du Ruisseau Beloeil, où la compensation par reconstitution forestière a été effectuée.

En 2014, une plantation a été effectuée (100 arbres et 200 arbustes sur 0.8 hectare). Un suivi sur 3 années a été effectué. En 2017, le suivi sur la mortalité des végétaux a révélé que le taux de survie des arbustes était de 57% et de 87% pour les arbres, pour un taux de survie moyen de 72%. Devant ce constat, Énergie Valéro a voulu procéder au regarni de la plantation en 2018.

Le présent rapport fait suite au mandat octroyé par Énergie Valéro en 2018 pour regarnir la plantation sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, afin de respecter le taux de survie de 85% déterminé par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC).

2. RECONSTITUTION FORESTIÈRE

L'équipe de Nature-Action Québec a procédé à la bonification des plantations le long du Ruisseau de Beloeil au mois d'octobre 2018. Les sites d'intervention sont les même-que ceux proposé-initialement, lors de la plantation. On retrouve la localisation de ces sites d'intervention sur les figures suivantes.



Figures 1 et 2. Localisation des sites de plantation de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Les plantations ont été effectuées le 25 octobre 2018. Dans l'offre initiale, la bonification des plantations était constituée d'un total de 20 arbres (5 gallons) et de 40 arbustes (2 gallons).

NAQ a proposé de modifier le nombre d'arbres pour augmenter le total à 50 arbres (3 gallons) dont la hauteur variait de 1.5 m à 2 m. Les 40 arbustes (2 gallons) initialement prévus ont été plantés. Cette modification fut proposée et acceptée par M. Falardeau via courriel en date du 19-10-2018.

La liste des essences ayant été mises en terre (nombre et calibre) est présentée au tableau I ci-dessous.

Tableau 1. Liste des végétaux plantés lors de la reconstruction forestière

Tableau de plantation Saint-Mathieu-de-Beloil			
Nom botanique	Nom français	Calibre des plants	Quantité totale
ARBRES			
<i>Acer rubrum</i>	Érable rouge	3 gallons	10
<i>Acer saccharinum</i>	Érable argenté	3 gallons	10
<i>Betula alleghaniensis</i>	Bouleau jaune (merisier)	3 gallons	10
<i>Quercus macrocarpa</i>	Chêne à gros fruits	3 gallons	10
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge	3 gallons	10
Total d'arbres			50
ARBUSTES FEUILLUS			
<i>Amelanchier canadensis</i>	Amélanchier du Canada	2 gallons	10
<i>Cornus stolonifera</i>	Cornouiller stolonifère	2 gallons	10
<i>Sambucus canadensis</i>	Sureau du Canada	2 gallons	10
<i>Viburnum lentago</i>	Viorne lentago	2 gallons	10
Total d'arbustes			40

3. PHOTOGRAPHIES

Bonification de la reconstitution forestière, ruisseau Beloeil – Saint-Mathieu-de-Beloeil
(les photos ci-dessous ont été prises lors des travaux le 2018-10-25)





